

DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
ENJEU – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ENFANCE ET JEUNESSE
Séance du 14 mars 2018 à Luins

1. Préavis N° 01-2018 du CODIR concernant l'harmonisation des conditions d'emploi de l'ensemble du personnel d'ENJEU

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 14 mars 2018
- Vu le préavis 01-2018 approuvé par le Comité de direction
- Entendu le rapport de la Commission ad hoc
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

1. D'accepter le règlement du personnel d'Enfance & Jeunesse tel que présenté.

Pour le Bureau :

La Présidente :



Pascale Vollenweider

La Secrétaire :



Sandrine Vaucher